

LES PREMIERS RÉSULTATS aloses 2016



Enregistreur de bulls d'aloès

Les prospections du printemps 2016 permettent d'établir le front de migration des aloses, sur les principaux cours d'eau où l'aloise est historiquement observée : sur la Charente à Châteauneuf-sur-Charente et sur la Boutonne, en aval du barrage de Carillon. Il a été constaté une bonne activité de reproduction en aval de Cognac sur la Charente mais éparse à faible vers l'amont. Les efforts de prospection de nuit ont pourtant été importants sur les frayères aux alentours d'Angoulême. La reproduction a débuté vers le 8 avril 2016, avec un pic à la mi-mai pour se terminer début juillet. Les trois plus grosses frayères de la Charente (Taillebourg, La Baine, Crouin) ont fait l'objet d'un suivi régulier qui permettra d'estimer le nombre de géniteurs s'y étant reproduits. L'analyse des données en cours. A la station de comptage de Crouin (Cognac), les

premières remontées d'aloès ont été observées le 28 mars. Cependant, suite à un acte de vandalisme effectué en avril sur la station, il n'est pas possible d'annoncer un nombre total d'aloès passées en amont du barrage de Crouin pour 2016. Les travaux de remise en route du dispositif sont intervenus en octobre. Comme chaque année, nous essayons de récolter des géniteurs morts après la reproduction en notant le lieu et la date. Après l'observation des branchiospires (articles permettant la rétention des proies dans la bouche) et de la présence d'œufs ou laitance, nous pouvons déterminer l'espèce (grande ou feinte) et parfois le sexe. Les cadavres sont ensuite conservés pour des analyses génétiques ultérieures. 27 cadavres d'aloès ont été récupérés en 2016 entre Taillebourg et Châteauneuf-sur-Charente.

“ 27 cadavres d'aloès ont été récupérés en 2016 entre Taillebourg et Châteauneuf-sur-Charente ”

LE FRONT DE COLONISATION des anguilles

Un réseau de suivi ciblé sur la recherche des anguilles en phase de colonisation a été mis en place depuis 2009 sur la Charente et la Seudre. L'objectif principal est d'identifier l'évolution de la colonisation et de la répartition des anguilles et principalement les individus inférieurs à 15 cm le long de l'axe Charente. Le suivi dans le temps de cette colonisation constitue un indicateur de la tendance du recrutement fluvial en relation avec la mise en place de solutions de gestion adaptées pour l'espèce.

passés de 33 % d'anguilles inférieures à 15 cm en 2010 à 70 % en 2015. Il y a une nette augmentation de la colonisation des jeunes anguilles depuis l'estuaire. Cette augmentation peut être la résultante des migrations à la passe de Saujon (1^{er} ouvrage à la mer) et des 2 saisons (2012 et 2013) avec un recrutement estuarien légèrement supérieur en civelles. Les densités montrent de grandes hétérogénéités de résultats par classe de taille et par station avec une très forte présence des anguilles inférieures à 15 cm au pied du clapet de

Trois Doux. Ceci est dû à un effet d'accumulation en aval du clapet, classé comme très difficilement franchissable. Les civelles issues de la passe de Saujon se retrouvent ainsi bloquées 3 km en amont. Les limites de répartition sont similaires depuis 2010. Nous avons 50 % de chance de capturer une anguille inférieure à 15 cm à 40 km de l'océan. Ces limites devraient évoluer dans le temps notamment avec la restauration de la libre circulation au niveau des barrages.

Sur la Charente, l'année 2015 fait état d'un front de colonisation des anguilles de moins de 15 cm similaire à l'année 2013 soit à environ 150km de l'océan. Ce front de colonisation est supérieur à la référence 2009-2011 signe d'une légère amélioration des remontées. Cependant, sur les stations amont on observe une diminution des densités des petites anguilles qui pourrait expliquer un vieillissement de la population. Sur la Seudre, entre 2010 et 2015, les captures d'anguilles inférieures à 15 cm ont doublé. Nous sommes



Pêche électrique



Mornac (17)

COMMUNICATIONS ET ANIMATIONS 2016

La Cellule Migrateurs a réalisé en début d'année 2016 de nombreuses animations pour sensibiliser les acteurs locaux comme le grand public à la problématique des poissons migrateurs.

Elle a participé à la Journée Mondiale des Zones Humides (février) et à la Fête de la Nature (mai) avec un « zoom sur l'anguille » (avec le CPIE Marennes-Oléron, le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, la LPO, la CDC de Marennes-Oléron et une école élémentaire de Rochefort). Elle a aussi réalisé des animations lors de la Journée Mondiale des poissons Migrateurs en mai (www.worldfishmigrationday.com), avec une conférence sur les poissons migrateurs à l'Aquarium de La Rochelle et une sensibilisation sur l'Anguille à Saujon avec la Fédération de pêche de la Charente-Martime.

D'autres animations ciblées ont été réalisées pour des étudiants à la station de comptage de Crouin, avec la Fédération Départementale de Pêche de la Charente, pour le grand public à Jonzac, pour des propriétaires de moulins à Palluau (16), de carrelots au Château d'Oléron (17) et de fossés à poissons à Mornac (17).

Des enregistrements ont aussi été réalisés par France Bleu La Rochelle et diffusés plusieurs fois durant le 1^{er} semestre (reportages sur les aloses, les lamproies marines et la continuité écologique). Deux articles de presse ont été publiés dans le Littoral, hebdomadaire local (Oléron-Rochefort).

La Cellule a aussi participé à différents colloques ou journées, comme aux Rencontres Régionales des gardes du Littoral à Marennes, aux Journées techniques sur les suivis anguilles à Soustons et aux Rencontres migrateurs de Logrami à Clermont-Ferrand.

La Cellule était aussi présente aux différents groupes techniques du COGEPOMI (Anguille, Aloses, lamproie marine) et aux réunions pour l'élaboration du SAGE Charente.

L'exposition itinérante de la Cellule a été empruntée une dizaine de fois en 2016. Elle a été exposée à Chéronnac à l'amont (87) jusqu'à La Brée les Bains sur l'île d'Oléron (17), en passant par Roulet Saint Estèphe (16), Jonzac (17) et La Rochelle (17) notamment.



Saujon (17)



La Brée les Bains (17)

UN CLIC, DES INFOS !

L'EPTB Charente a mis en ligne en décembre 2015 un nouveau site Internet : www.fleuve-charente.net.

Vous y retrouvez une rubrique spécifique à la thématique des poissons migrateurs (informations sur la continuité écologique et les poissons migrateurs, les bulletins d'informations et guides techniques produits par la Cellule Migrateurs ainsi que les rapports techniques annuels), le suivi des comptages à la station vidéo de Crouin, un lien vers le tableau de bord Charente-Seudre et le calendrier de réservation de l'exposition itinérante de la Cellule Migrateurs.



www.fleuve-charente.net



CONTACTS

Animation Cellule Migrateurs

Audrey POSTIC-PUJIF - EPTB Charente / 05 46 74 00 02 / audrey.postic-pujif@fleuve-charente.net
 François ALBERT - Groupement Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes / 05 45 69 33 91 / fabert@peche16.com
 Eric BUARD - CREA / 05 46 47 17 71 / eric.buard.creaa@orange.fr



Avec le soutien financier de :



Et en partenariat avec :

à l'écoute des migrateurs

Charente et Seudre : entre mer et continent

n°14

CELLULE MIGRATEURS :
- EPTB CHARENTE
- GROUPEMENT FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DU POITOU-CHARENTES
- CREA

NOUVEAU PROGRAMME 2016-2020

amélioration de la continuité écologique et gestion des populations

Regroupant l'EPTB Charente, le Groupement des Fédérations de Pêche Poitou-Charentes et le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA), la Cellule Migrateurs est un interlocuteur privilégié pour l'accompagnement des projets de restauration de la continuité écologique et pour l'actualisation des connaissances sur l'état des populations de poissons migrateurs sur les bassins de la Charente et de la Seudre.



Passé en enrochements à Bourg-Charente (16)

Au sommaire...

- 2) LES ACTIONS PRÉVUES DE 2016 À 2020
- 3/4) LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES ACTIONS
- 5) FOCUS SUR LES SUIVIS BIOLOGIQUES : LA MIGRATION DES ALOSES ET DES ANGUILES
- 6) BILAN DES ANIMATIONS 2016

Après deux programmes d'actions pluriannuels entre 2009 et 2015 pour la restauration des poissons migrateurs, la Cellule poursuit son animation avec un nouveau programme sur 5 ans, de 2016 à 2020. Ce programme met l'accent sur la continuité écologique et l'accès aux habitats. Les suivis biologiques permettant d'évaluer l'état des

populations seront poursuivis. Certaines actions de communication seront renforcées. Ce bulletin présente les actions qui vont être menées durant ce nouveau programme. Ciblées au regard des précédents programmes et des demandes formulées par les partenaires dans le cadre du comité de pilotage, ces actions sont en adéquation avec le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2016-2021 et le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) 2015-2019 des bassins Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre.

ACTU CELLULE MIGRATEURS

Une convention de partenariat

La Cellule mène une politique multi-partenaire cohérente à l'échelle des bassins Charente et Seudre y compris dans leurs parties maritimes. Soutenue par ses 3 animateurs, son fonctionnement est opérationnel. La cohérence territoriale est assurée par un comité de pilotage qui rassemble des représentants des différents services impliqués dans la gestion des poissons migrateurs. En novembre 2015, pour consolider ce fonctionnement et améliorer les modalités de financement, une convention de partenariat a été signée entre les 3 structures de la Cellule migrateurs. Ce partenariat est une collaboration fondée sur la volonté des participants de coopérer les uns avec les autres. Il a pour objet la mise en œuvre du programme. Dans le cadre de cette convention, une Assemblée a été créée regroupant les Présidents et/ou représentants de chaque structure. Elle se réunit au moins une fois l'an pour faire le point sur l'avancement du programme et les éléments financiers.

Crédits photos: EPTB Charente, Groupement Régional des Fédérations de Pêche - CREAA - Impression: Atlantique Offset

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2016-2020

Le programme d'actions 2016-2020 est le troisième programme pluriannuel mis en œuvre sur les bassins Charente et Seudre. La restauration de la continuité écologique est au cœur du dispositif.



Afin d'avoir une bonne lisibilité des actions, celles-ci sont réparties en grandes orientations.

ORIENTATION 1 Restaurer les habitats et assurer la libre circulation

- Évaluer et suivre l'état de la continuité écologique
- Améliorer la connaissance sur les potentialités d'accueil des espèces
- Inciter et accompagner les maîtres d'ouvrages et les partenaires pour dynamiser la restauration des habitats et la continuité écologique
- Suivre les principaux paramètres physiques en lien avec les cycles de vie (Qualité et quantité de l'eau, température, oxygène, salinité...)

ORIENTATION 2 Evaluer l'état des espèces amphihalines*

- Connaître les effectifs en migration pour évaluer l'état des stocks migrants (station de comptage, passe piège)
- Estimer l'activité de reproduction notamment des géniteurs d'alooses et de lamproies
- Évaluer et suivre l'état de colonisation (ou front de migration) afin d'identifier les aires de répartition
- Suivre les informations de la pêche professionnelle et amateur

ORIENTATION 3 Une animation pour valoriser les résultats

- Les tableaux de bord : un véritable outil d'évaluation et de gestion
- Animer et sensibiliser pour dynamiser les actions et de gestion

ORIENTATION 4 Communiquer sur les actions du programme, renforcer la visibilité de la Cellule Migrateurs Charente Seudre

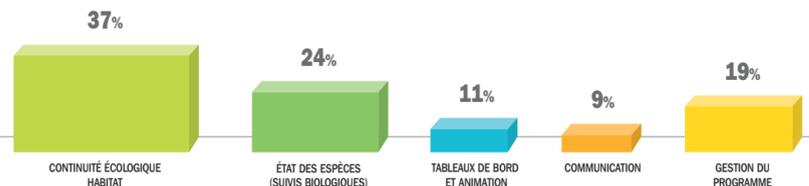
- Publier les bulletins d'information « A l'écoute des migrateurs »
- Mettre à jour les Actualités du site Tableau de Bord
- Rédiger régulièrement une newsletter pour des informations rapides
- Actualiser la rubrique Poissons Migrateurs sur le nouveau site de l'EPTB Charente
- Partager une page Facebook

ORIENTATION 5 La gestion du programme, un pilotage et une animation quotidienne

- Le pilotage de la CMCS : l'assemblée, le comité de pilotage, la commission de suivi
- Rédiger les rapports techniques et financiers
- Monter, suivre et gérer les dossiers de financements

Afin de mesurer les effets obtenus en rétablissant la continuité écologique sur le réseau hydrographique, il faut des indicateurs de terrain. La présence des poissons migrateurs amphihalins est révélatrice d'un milieu équilibré et fonctionnel. Ils sont considérés comme des intégrateurs des différentes composantes de l'écosystème et à ce titre ils constituent de véritables indicateurs du bon fonctionnement des milieux aquatiques. Les suivis des poissons migrateurs permettent ainsi de mettre en évidence les gains réalisés ou les points de blocage persistants. Plusieurs suivis sont envisagés de façon annuelle ou bi-annuelle sur les bassins Charente et Seudre.

REPARTITION DU TEMPS PAR GRANDE ORIENTATIONS (2016-2020)



REPÈRES

LES PROGRAMMES D' ACTIONS : DE LA CONNAISSANCE À LA GESTION

2009 > 2011 : CONNAISSANCE

Actualisation des connaissances sur la fréquentation des espèces et les mesures de gestion, communication et sensibilisation sur l'animation menée pour la sauvegarde des poissons migrateurs.

2012 > 2015 : ÉVALUATION

Approfondissement des connaissances des populations de poissons migrateurs, suivi des projets de réouverture des axes à la migration, création d'un tableau de bord d'évaluation des espèces et des milieux.

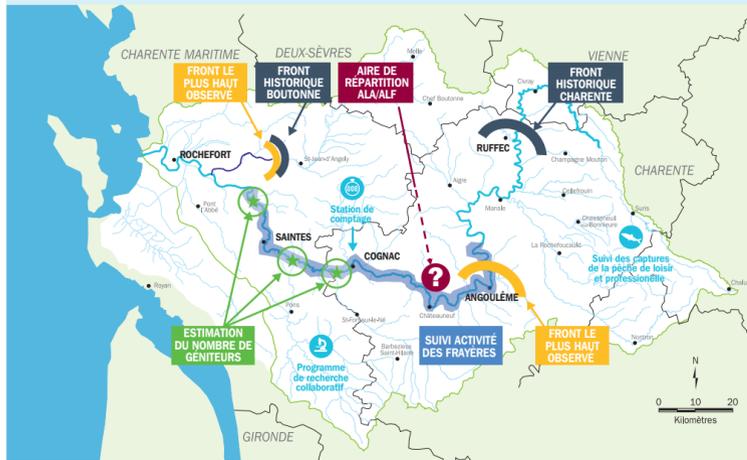
2016 > 2020 : CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Animation sur la continuité écologique et l'accès aux habitats : enjeux essentiels à la sauvegarde et à la restauration des populations de poissons migrateurs.

Exemple pour l'orientation 2 LES ALOSES

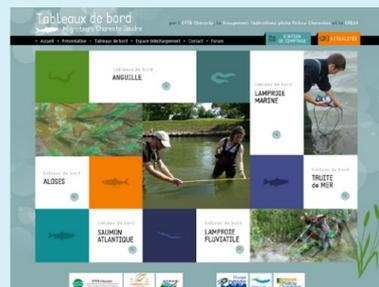
- Les aloses font l'objet de plusieurs suivis :
- Connaître les effectifs en migration pour évaluer l'état des stocks migrants (station de comptage)
 - Évaluer et suivre le front de migration afin d'identifier les aires de répartition
 - Estimer l'activité de reproduction et estimer le nombre de géniteurs
 - Analyser les informations de la pêche professionnelle et amateur

Des actions complémentaires sont prévues dans le nouveau programme, comme l'identification des aires de répartition spécifique des aloses feintes (ALF) et des grandes aloses (ALA) ou des analyses génétiques des poissons prélevés à différents endroits du bassin. Enfin, un suivi par radiopistage sur des aloses (grandes et feintes) prélevées et remises à l'eau à l'aval du barrage de Saint Savinien est à l'étude pour observer le déroulement des migrations et de la reproduction (points de blocage, zones de frayères, front de migration, prédation, ...).



Exemple pour l'orientation 3 LE TABLEAU DE BORD CHARENTE-SEUDRE

Afin de valoriser les actions mises en œuvre pour la préservation des poissons migrateurs et de les exploiter comme outils d'aide à la décision, un tableau de bord par espèce a été développé en 2010 et mis en ligne fin 2012. Cet outil est aujourd'hui reconnu et va être développé sur les espèces truite de mer, saumon et lamproie fluviatile.



L'intérêt de cet outil est de compiler et d'analyser un ensemble de données générales (qualité d'eau par bassin, aspect quantitatif, ...) et des données précises sur les espèces (effectif en migration annuel, front de colonisation, état sanitaire, ...). Un état et une tendance pour chaque espèce peuvent alors être établis annuellement et être analysés à une échelle plus grande : celle de l'unité de gestion du COGEPOMI. Cette analyse permet notamment de cibler les actions et d'orienter les mesures de gestion.

www.migrateurs-charenteseudre.fr

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE dans le nouveau programme

La continuité écologique est essentielle au bon fonctionnement écologique des milieux aquatiques et assure la connexion entre eux. Elle contribue à réduire la perte de biodiversité et à rendre aux rivières, annexes hydrauliques et zones humides, leur dynamique et leurs fonctionnalités. Elle participe à l'amélioration de la qualité des eaux qui garantit le compromis entre un certain niveau d'exigence environnementale et le développement des activités humaines et des usages. Cette thématique est majeure dans le cadre de notre programme 2016-2020.

Elle se décline selon trois axes :

- Évaluer et suivre l'état de la continuité écologique
- Inciter et accompagner les maîtres d'ouvrages et les partenaires pour dynamiser la restauration des habitats et de la continuité écologique
- Améliorer la connaissance sur les potentialités d'accueil des espèces

Il est envisagé de réaliser une animation ciblée pour plus d'efficacité. Afin de concentrer les efforts sur les territoires concernés par l'incitation et l'accompagnement des partenaires, des priorités sont identifiées suivant les aspects réglementaires (Classement L214-17 CE) et les avancées des plans de gestion locaux (SRCE, SAGE, PDPG, PPG).

Les cours d'eau/ouvrages principaux sont ciblés sur :

- les ouvrages de la liste 2 du classement des cours d'eau (ouvrages à restaurer avant 2018),
- les ouvrages faisant l'objet d'une étude en cours pour le rétablissement de la continuité écologique,
- les ouvrages problématiques identifiés dans le cadre des plans de gestions.

Ces objectifs peuvent être utilisés séparément ou être croisés afin de définir une priorisation d'intervention pour dynamiser la prise en compte de la continuité écologique sur le territoire.

APERÇU

La continuité écologique d'un cours d'eau est caractérisée par la libre circulation des organismes vivants et par le bon déroulement du transport naturel des sédiments. Elle a une dimension longitudinale et une dimension latérale avec le maintien de la connexion du cours d'eau avec ses annexes hydrauliques (zones humides, bras morts...), ses berges et la ripisylve.

Assurer la continuité écologique permet aux poissons de réaliser des déplacements pour assurer leurs fonctions vitales : grossissement, alimentation ou reproduction. On distingue les espèces holobitiques qui réalisent leurs déplacements uniquement en eau douce, des espèces amphihalines qui doivent impérativement migrer entre les rivières et l'océan. De nombreuses autres espèces, plus locales, sont aussi sensibles au rétablissement de la continuité écologique.

LA LIBRE CIRCULATION DES POISSONS SUR LE BASSIN CHARENTE : où en est-on en 2016 ?

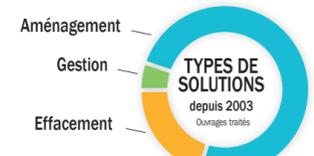
Une dynamique d'acteurs a été créée entre les propriétaires, gestionnaires et partenaires techniques, administratifs et financiers. Elle permet des échanges au plus près du terrain et un suivi régulier de l'état d'avancement de la restauration de la continuité écologique.

Actuellement, sur l'ensemble du bassin Charente, 30% des ouvrages recensés sont traités ou en projet pour la restauration de la continuité écologique. Les ouvrages exclusivement traités représentent 14% des ouvrages expertisés.

Les solutions retenues privilégient la mise en place de dispositifs de franchissement à 75%. L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace en termes de franchissement, n'est proposé que pour 20% des ouvrages. Les 5% restant sont des ouvrages gérés notamment en marais avec une gestion spécifique pour le franchissement piscicole.

Sur les cours d'eau classés en liste 2 sur lesquels la continuité écologique doit être assurée avant 2018, 56% des ouvrages recensés sont traités ou en projet pour la libre circulation.

La dynamique se poursuit. Les actions locales concrètes, visant à limiter les impacts des ouvrages et à restaurer la continuité écologique, avancent progressivement dans une logique concertée et coordonnée, à l'échelle des axes et avec l'ensemble des acteurs concernés.



Seuil de Mérienne avant et après arasement à Jamac (16).

Toutes les informations sur www.migrateurs-charenteseudre.fr & www.fleuve-charente.net

ETATS ET TENDANCES ÉVOLUTIVES DES POISSONS MIGRATEURS

tableau de bord ALOSES	2012	2013	2014	2015
Grande alose	● ↗	● ↘	● ↘	● →

tableau de bord LAMPROIE MARINE	2012	2013	2014	2015
Lamproie marine	● ↗	● ?	● ↘	● →

tableau de bord ANGUILE CHARENTE	2012	2013	2014	2015
Anguille	● ?	● ↗	● →	● ↘

LEGENDE
 ● Bon ● Moyen
 ● Mauvais ● Non défini
 Tendance : ↗ ↘ → ? par rapport à l'année précédente